E ections aux Off.ces des Pupilles de la Nation

ELLES MARQUENT A LILLE, UNE VICTOIRE DU BLOC DES GAUCHES

Hier, à la Mairie de Lille, avaient lieu les élections pour la construction des bureaux des divers sections de Lille et des environs des « pupilles de la Nation.

Disons-le de suite ces élections, en leur cadre restreint marquent une nouvelle victoire du Bloc des Gauches.

C'est ainsi que dans le canton Centre, notre ami Balavoine bat M. Crépy-Saint-Léger, le remplaçant comme président de cette section et que M. Lemire, radical, enlève son siège de vice-président à M. Dollé, réactionnaire.

Mieux encore, dans le Canton Sud-Ouest, une offensive sournoise, dirigée par la gent réactionnaire contre notre ami Roger Salengro, échoue piteusement. Par 30 voix, le Maire de Lille et ses amis sont élus, alors que leurs adversaires de la dernière heure, adversaires qui ne s'étaient même pas démasqués, MM. le docteur Lemière, Van Boxoone, Touret, n'obtiennent que 18 voix. Ce succès s'accentue du fait que ni Roger Salengro ni les autres candidats de gauche n'ont voté, ignorant la manœuvre dont ils étaient l'objet.

Voici quelques résultats de ces élections :

Sont élus : CANTON SUD-OUEST : Président, **Roger Salengro** ; vice-président : **Marcel Dujardin** ; secrétaire : **J. Dubois.**

CANTON SUD-EST. — Président : **Saint-Venant** ; vice-président : **Arquembourg** ; secrétaire : **Saint-Venant, fils.**

CANTON NORD EST. — Président : **Masson** ; vice-président **Gauthier** ; secrétaire : **Doosche.**

CANTON CENTRE. — Président : **M. Balavoine** ; vice-président : **M. Lemire** ; secrétaire : **M. Carlier.**

CANTON EST. — Président : **Therby** ; vice-président : **Carlier** ; secrétaire : **Sarden.**

CANTON SUD. — Président : **Désiré Verhaeghe** vice-présidente : **Mme Lothé** ; secrétaire : **Mlle Janine.**

CANTON OUEST. — Président : **M. Scalbert** ; vice-présidente : **Mme Catoire** ; secrétaire : **M. Jervaux**

CANTON NORD. — Président : **M. Guilbaut** ; vice-président **M. Pastour** ; secrétaire : **Mlle Guilbaut.**

Rappelons que ces élections furent faites par les membres correspondants de l'Office des Pupilles, constituant les huit sections cantonales de Lille, réunis pour constituer leurs bureaux conformément à l'article 50 de la loi du 7 juillet 1917.

Les dits bureaux doivent être composés de un président, un vice-président, un secrétaire, une section permanente de trois, six ou neuf membres, dont un tiers de femmes.

LES « PROPRIOS » AUSSI MANIFESTENT

La réunion qui avait été organisée par les propriétaires, pour protester contre les lois sur la propriété s'est terminée sans incident.

La réunion a décidé qu'une délégation irait porter au Président du Conseil, leurs revendications. Ces délégués ont été reçus par M. Appell, directeur du cabinet du Président du Conseil qui leur a promis que M. Painlevé, qui s'intéresse tout particulièrement aux petits propriétaires, serait mis au courant de leur démarche

A l'issue de la réunion, un certain nombre de délégués s'étaient rassemblés en cortège pour aller manifester devant le Ministère des Finances. Ils ont été dispersés, Place du Carrousel, par la police. Trois arrestations ont été opérées pour refus de circuler, mais elles n'ont pas été maintenues.

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE LAINIÈRE, FINIE

La Conférence internationale lainière de Berlin est terminée. La France, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne y assistaient.

La principale question était celle de l'adoption par les industriels lainiers allemands, du traité d'arbitrage international, instituant une procédure amiable pour la situation des litiges entre contractants.

Parmi les résolutions unanimement adoptées, on cite : 1° La recherche d'un produit, soluble au lavage, pour éviter l'emploi du goudron pour le marquage et la cautérisation des moutons ; 2° De la continuation des tractations avec les pays d'origine, pour obtenir des toisons de nuances régulières ; 3° Le rejet de tout contrôle financier sur la laine brute ; 4° Le maintien de la liberté d'achat dans le monde ; 5° Le développement dans tous les pays de l'élevage du mouton mérinos, les laines fines étant plus demandées ; 6° L'établissement de statistiques mondiales de consommation.

Les Anglais annoncèrent que les industriels lainiers allemands seront invités à des entrevues périodiques avec les producteurs des Dominions anglais.

ENGRAIS AZOTÉS AUX SINISTRÉS

Un nouveau contingent d'engrais azotés allemands imputables exclusivement sur dommages de guerre sera accordé aux agriculteurs sinistrés pour la prochaine campagne de printemps. Ces engrais seront du sulfate d'ammoniaque, du chlorhydrate d'ammoniaque, de l'urée et un nouveau produit, le sulfonitrate d'ammoniaque renfermant environ 19 d'azote ammoniacal et 7 d'azote nitrique. Ils devront obligatoirement être employés par le demandeur sur son propre exploitation. Leurs prix, non encore connus, seront indiqués aussitôt que possible.

Ces fournitures ne doivent pas être confondues avec les livraisons effectuées au titre des prestations en nature par l'intermédiaire d'associations agricoles (Société des Agriculteurs du Nord, Syndicat de Lille).

Les agriculteurs sinistrés qui disposent encore à leur compte de dommages de guerre d'un crédit suffisant et qui désirent obtenir un ou plusieurs des engrais indiqués ci-dessus doivent envoyer leurs demandes avant le 20 Novembre, dernier délai, à la direction des Services agricoles du Nord, 15, rue des Vieux Murs à Lille.

Comme les livraisons ne pourront être faites que par wagons complets, les agriculteurs d'une même commune ou d'un même groupement devront s'entendre pour réunir un minimum de 10 tonnes.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Nuageux, quelques pluies, éclaircies. Vent Nord-Est 8 à 12 m. Température minimum 6°.

Le député Zaniboni fut "vendu" par sa propre sœur

M. MUSSOLINI A FAIT EMPRISONNER LE GÉNÉRAL CAPELLO

Le correspondant romain du «New-York Herald» raconte dans ce journal que c'est la propre sœur du député Zaniboni, qui a fait avorter le complot contre Mussolini, en parlant du projet à un ami qui, lui, est immédiatement allé avertir le premier ministre italien

D'autre part, on annonce que le général Capello, complice présumé du député unitaire a été ramené à Rome, sous bonne escorte, puis mis en prison.

IL FAUT PUNIR LES SÉDUCTEURS !

La Cour d'assises de la Seine, présidée par M. le Conseiller Richard, jugeait, samedi, une jeune couturière de 19 ans, Marie Doussaud, accusée d'infanticide.

Elle était défendue par Me Alexandre Zévaès, assisté de Me Hamburger et, sur verdict affirmatif, mitigé par les circonstances atténuantes, elle a été condamnée à deux années d'emprisonnement avec sursis.

Mais le Jury, touché de l'infortune de la jeune accusée, a décidé d'adresser au ministre des Finances, un recours en grâce, pour qu'il lui soit fait remise des frais de justice.

En outre, et sur la suggestion de Me Zévaès, les jurés ont voté une motion invitant les pouvoirs publics à compléter la législation sur l'infanticide par des dispositions pénales frappant le séducteur, qui est le plus coupable et qui, actuellement, demeure toujours impuni.

VICTOIRE SOCIALISTE EN BELGIQUE

Les élections provinciales ont eu lieu dimanche en Belgique. Elles devaient élire le Gouvernement de neuf provinces. Elles constituent une voictoire socialiste et un recul libéral.

Les socialistes gardent la majorité dans le Hainaut. Ils la garderont probablement dans la province de Liège.

Ils renversent la majorité catholique dans la province de Namur, qui existait depuis un siècle.

Les socialistes gagnent des sièges dans le Brabant et le Luxembourg.

Eclairage à l'Essence

Lampes Autolux, Marvel, Succès. La plus belle lumière, la plus puissante, la plus économique. A. Marchandier, 11, rue St-Pierre-St-Paul, Lille. 10718

UNE EXPOSITION GASTRONOMIQUE

On annonce l'ouverture d'une « Exposition Gastronomique » à Amiens, le vendredi 11 décembre prochain. Cette exposition durera jusqu'au dimanche soir 20 décembre.

ROUBAIX

BUREAUX : 20, Grande Place. Téléph. 9-51

DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

Les opinions de Séraphin

Que de sottises et quelle méchanceté, s'écrie notre bon philosophe, au cours d'une de ses conversations délicieuses qu'il accorde à ses amis ! Il faut que les lecteurs de « La Croix » soient bien aveugles ou complices pour accepter les inepties imprimées dans cette feuille pieuse et perfide.

D'où vient la vie chère ? demande-t-elle ? Vous le savez, vous ? Vous en apercevez les causes multiples, dont la plus évidente est le prélèvement sur tous objets sous la forme d'un bénéfice exagéré, par les brasseurs d'affaires, amis de « La Croix ». Il en est d'autres, car la question est des plus complexes. Elle est simple pour « La Croix ».

D'où vient la vie chère ? dit-elle.

« Une paire de chaussures, qui valait 25 fr avant la guerre, coûtait, à la veille du 11 mai 1924, 70 fr. La même paire, après 18 mois de gouvernement socialiste, coûte 117 francs.

Et la divine et sainte « Croix » ajoute :

Et vive la Sociale, n'est-ce pas ?

C'est avec de telles indigences, compliquées de perfidie rageuse, que la charitable « Croix », conduit sa propagande antisociale et antidémocratique.

Elle suppose une telle stupidité, le qualificatif n'est pas gros, chez ses lecteurs qu'elle puisse se permettre de trouver une relation de cause à effet entre la politique et le prix du cuir !

Le cuir augmente à partir du 11 mai 1924 ! L'heure du triomphe du Cartel !

Ce n'est pas plus difficile que cela ; mais il fallait le trouver, et il exaspère sa valeur parce que le gouvernement est socialiste !

Quelle intelligente et admirable découverte ! Quel esprit et quelle perspicacité ! Non, vrai, ça c'est trouvé !

Seulement, ajoute Séraphin, clignant des yeux, à Mouscron (Belgique) c'est pareil. Les bottines sont au même prix qu'en France. Et la Belgique a un roi ! A Londres, c'est pire. Et l'Angleterre a un roi ! A Rome, c'est de même et l'Italie a un roi et Mussolini !

Il n'est jamais venu à un socialiste, à un démocrate, l'idée de rendre responsable, en Belgique, en Angleterre, en Italie, la monarchie, de l'augmentation des savates ? Evidemment, socialistes et démocrates ne sauraient prétendre à l'inspiration céleste qui inonde « La Croix » de si spirituelles clartés...

Qu'elle serait aimable, « La Croix », de nous dire combien se vend une messe en 1925, qu'on payait quarante sous avant 1914 !

E. B.

L'Inauguration du Monument aux Morts de la Guerre à Marcq-en-Barœul

Hier, dimanche, avait lieu au Cimetière de Marcq-en-Barœul, l'inauguration du Monument que cette commune a élevé à ses 360 enfants tombés au champ d'honneur et aux 17 victimes civiles. A 14 heures, les autorités étaient reçues à la Mairie par tout le Conseil Municipal. M. Bailly, maire, vint au devant d'elles pour les recevoir.

Remarqués : MM. Régnier, conseiller de Préfecture ; le général Moisson, remplaçant le général Lacapelle ; Dron, sénateur et maire de Tourcoing ; Maréchal, conseiller général ; Franchomme, conseiller d'arrondissement.

Le Maire de Marcq-en-Barœul souhaite la bienvenue à ses invités. M. Régnier répond par quelques mots aimables.

PENDANT L'APPEL AUX MORTS A LA CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DU MONUMENT DE MARCQ-EN-BARŒUL

A 15 heures, le cortège arrive au Cimetière. Face à l'entrée, le Monument se dresse.

La stèle du Monument de 1870 a été entourée d'un arc de triomphe élevé aux morts de 1914-1918. Les autorités prennent place sur l'estrade à droite du Monument ; le Cimetière est noir de monde. Le service d'ordre est assuré par des gendarmes, diverses sociétés arrivent et se placent autour du Monument : délégation des Enfants des écoles, Harmonie les « Amis Réunis », Chorale « La Lyre Ouvrière », Société de gymnastique «La Renaissance», Harmonie de Rouges-Barres, Sapeurs-pompiers, un important groupe d'anciens combattants portant leurs insignes, Société « L'Olympique Marcquois», Harmonie Municipale du Bourg, Veuves de guerre et Pupilles de la Nation.

Et voici les drapeaux rouges du « Parti ouvrier révolutionnaire » et de la « Libre-Pensée Germinal ». Les clairons et les tambours sonnent le « garde à vous » ; ensuite les Harmonies réunies jouent la « Marseillaise ». Puis les clairons et les tambours jouent «Aux champs ».

Au milieu d'un silence religieux, M. Roussel conseiller municipal, fait l'appel des morts. Des femmes en deuil pleurent, tandis que des petits enfants, de noir habillés, regardent de leurs grands yeux étonnés. En quelques mots, le Maire, M. Bailly, remercie les autorités venues assister à cette cérémonie ; il fait un appel à l'union de tous les partis, il souhaite que le sacrifice des morts serve à l'avènement de la Liberté.

M. Maréchal, conseiller général, invite les habitants à couvrir de fleurs ce monument qui doit être leur lieu de pèlerinage. Ceux qui sont morts, dit-il, le sont pour que « pareille hécatombe ne se renouvelle pas ! ». L'intérêt de la France, dit l'orateur, doit être placé au-dessus des partis politiques. M. le général Moisson, après avoir excusé le général Lacapelle, que ses occupations retiennent loin de cette cérémonie, fait l'éloge du soldat français, dont les « qualités d'abnégation, de vaillance, de bonne humeur et d'entrain merveilleux» furent les causes de la victoire. Il termine en demandant que tous s'unissent dans le souvenir de nos morts. M. Régnier, conseiller de Préfecture, vient associer le Gouvernement à l'hommage rendu par la commune de Marcq-en-Barœul, à ses morts. Il souligne l'hommage unanime des assistants, semblable à cette unanimité qui fit se grouper tous les Français en 1914 « étouffez les passions et les discordes, écoutez les voix des morts qui demandent que leur sacrifice ne soit pas vain ! ». M. Dron déclare que sa pensée va d'abord aux familles en deuil et s'incline ensuite devant la mémoire des morts. Il regrette que certains de nos alliés oublient notre solidarité du temps de guerre. Il entrevoit dans un temps relativement proche « l'aurore d'une humanité meilleure ». Tous doivent sans distinction d'opinion se donner la main pour sortir des difficultés présentes

La « Marseillaise » est jouée et les assistants se dispersent à travers les allées du Cimetière, tandis que les autorités se rendent sur les tombes des soldats morts pour la France.

LA FÊTE ANNUELLE

des Anciens Elèves de l'Ecole des Arts Industriels et Industries Textiles

Dimanche à 10 heures, dans le grand amphithéâtre de l' « Ecole nationale des Arts industriels et industries textiles », a eu lieu, devant une assistance nombreuse, l'assemblée générale annuelle de l'excellente amicale, présidée par le sympathique A. Faidherbe, et qui unit, en une fraternelle étreinte, les nombreux professionnels des Textiles qu'a formée l'école.

M. Champier, le directeur de l'E. N. A. I., président d'honneur de l'Amicale, présidait, entouré de MM. F. Florquin, G. Sabbe, et des membres du Comité de l'A., de Mme Courtot, présidente du groupe féminin, des présidents de groupes Demeyer (Beaux-Arts) ; Mescure, (mécanique, peignage, filature ; Comus (teinture) ; Labriffe (tissage).

Après que M. V. Champier a en excellents termes, ouvert la séance, les divers présidents de groupes donnent connaissance de rapports très étudiée qui attestent visiblement la marche ascendante ininterrompue de l'Association. Puis M. Gaston Sabbe, secrétaire général administratif résume longuement, mais d'une façon imagée et vivante, les travaux particuliers à chaque groupe. Cette étude magistrale produit la plus heureuse impression et le président complimente chaleureusement le rapporteur, dont les conclusions sont adoptées avec enthousiasme.

M. Arthur Sherpereel, le dévoué trésorier, expose ensuite la situation financière, fort satisfaisante d'ailleurs. Il est enfin procédé au renouvellement du Comité, réélu à l'unanimité.

LE BANQUET

A 13 heures 30, dans les salons du Cercle de l'Industrie, Grande Rue, a eu lieu le banquet traditionnel de l'Association, parfaitement et rapidement servi. M. Champier préside, entouré de MM F. Florquin, vice-président ; Leblanc, membre du Conseil supérieur de l'enseignement technique M. Prot, inspecteur primaire ; Paul Dervaux, président du groupe « Beaux-Arts » ; Napoléon Lefebvre, président de la « Muse de Nadaud » Sabbe, Philippe, Bayens, Jean Selle, Sonneville ; Mmes Lefebvre et Courtot.

A l'heure des toasts, M. V. Champier prend le premier la parole : Il excuse le vénéré maître J. J. Weerts, qu'une indisposition retient loin de ses chers amicalistes. Il magnifie l'absolu désintéressement et le zèle incessant de se scollaborateurs directs, en particulier MM. Florquin et G. Sabbe, puis retrace éloquemment le rôle rempli par l'école pour la formation des professionnels de nos jeunes gens ; il passe en revue les voyages d'études les conférences techniques, les réunions d'enseignement pratique, qui complètent à merveille l'éducation des adres multiples de l'armée du Textile, Puis M. Florquin, excuse MM. J. Lebas, maire et Dupré, adjoint, Eugène Mathon Joseph Wibaux, Mme Champier, MM. Weerts, Lebianc, Napoléon Lefebvre, dont le m'appelle la magistrale conférence sur Roubaix, à l'école même.

Le vice-président a un mot particulièrement aimable pour la Presse, puis il salue la progression incessante du groupement qui compte maintenant exactement 1.045 membres, résultat dû surtout aux efforts du Comité si agissan et en particulier à son inlassable collègue G Sabbe (Applaudissements).

Après avoir complimenté les artistes qui vont charmer l'assistance, M. Florquin propose en l'honneur de MM. Champier, Prot, Leblanc et Lefebvre, un vivat, entonné chaleureusement par l'assistance debout.

M. Prot déclare que l'accueil si aimable qui lui est réservé depuis tant d'années, lui permet de se considérer comme chez lui, à l'Association. Il exprime toute son admiration pour la parfaite rédaction du bulletin hebdomadaire, si instructif et pratique et déclare que le groupement comme l'école elle-même, dont il est le prolongement, rend d'inappréciables services pour la formation des sujets d'élite que réclame l'Industrie.

M. Napoléon Lefebvre vient déclarer que la conjonction de l'Art avec l'Industrie si bien réalisée ici, assure à Roubaix industriel le plus brillant des avenirs. La ruche si puissante dont nous admirons l'inlassable énergie ne saurait oublier que les richesses obtenues par ses laborieuses abeilles ont invariablement l'Art, sous toutes ses formes pour origine et raison d'être. En de superbes envolées, le génial orateur développe un aussi fertile sujet devant un auditoire littéralement suspendu à ses lèvres.

Après lui, M. G. Sabbe vient féliciter, au nom de l'Association tout entière ses camarades Albert Sonneville, Doutreligne, et Maurice Fourgous qui viennent d'obtenir les palmes académiques, juste récompense de leurs mérites, si hautement reconnus.

LE CONCERT

Puis, vient prendre place, un véritable concert de gala, organisé de main de maître par M. Jean Selle. Successivement se font vigoureusement applaudir et ovationner : Mlle Cécile Bacquart, remarquable pianiste ; M. Georges Lechantre, violoncelliste ; Denyse Honoré, cantatrice ; M. Georges Declercq, basse superbe, soliste du « Choral Nadaud » ; M. Jean Halleux, le chanteur réputé, » souvent primé.

En résumé superbe journée, réussie en tous points et qui fait honneur plus que jamais à l'A. A. I. et à ses dévoués metteurs en scène.

L'Assemblée des Sections Cantonales des Pupilles de la Nation

des membres composant la Section des Pupilles de la Nation de Roubaix et ces cantons s'est tenue, hier dimanche, à 11 heures, à l'Hôtel de Ville de Roubaix.

M. Lebas, maire, député de Roubaix, présidait, assisté de MM. Briffaut, maire de Wattrelos, député ; Seigneur, maire de Croix ; Thérin, conseiller d'arrondissement ; Fray, secrétaire général de la Mairie.

Après un échange de vues, au cours desquelles M. Gibon, président de l'Union des Mutilés, expose le désir des mutilés de la guerre d'une représentation plus effective au sein des Sections Permanentes et du Bureau Permanent, on vote sur la composition de ces organismes.

BUREAU PERMANENT

Canton Ouest — MM. Lebas, maire de Roubaix, président ; Gibon, président de l'Union des Mutilés, vice-président ; M. Tellier, ancien maire de Croix, ne se représentant pas et M. Seigneur, maire de Croix, retirant sa candidature en face de celle de M. Gibon.

Canton Est. — MM. Lefebvre Henri, conseiller général, président ; Appleincourt, de l'Union des Mutilés et Réformés, vice-président. Le vice-président sortant déclarant ne pas se présenter contre le représentant des Mutilés.

Canton Nord. — MM. Briffaut, maire de Wattrelos, député, président ; Buyssens Gustave, de l'Union des Mutilés et Réformés, vice-président, remplaçant M. Thérin, vice-président sortant, retirant sa candidature pour permettre au représentant des Mutilés de siéger au Bureau Permanent.

SECTIONS PERMANENTES

Sont désignés pour en faire partie :

Canton Ouest. — MM. Sory, adjoint au Maire de Roubaix ; Leblanc, instituteur ; Tellier, de Croix ; Seigneur, maire de Croix ; Lesaffre, de Wasquehal ; Mme Devivaize ; Mlles Crinon et Dumont.

Canton Nord. — MM. Thérin, adjoint au Maire de Roubaix ; Chevalier, délégué cantonal ; Bayens, de Roubaix ; Lecomte, adj. au Maire de Wattrelos ; Nolant, directeur d'école ; Mmes Machez, directrice d'école ; Dufour, directrice d'école ; Gossart, directrice d'école.

Canton Est. — MM. Duhamel, directeur de la Société Industrielle ; Hazard, directeur d'école ; Hirsch, professeur ; Dobignies ; Bourgois ; Mmes Séverin, Duhem, Desnoullet.

Après que l'assemblée eut décidé de fixer à un an la durée du mandats des sections et du Bureau Permanents, la séance fut levée, à midi.

Semaine des Fêtes de l'Armistice

EXPOSITION Spéciale des NOUVEAUTÉS

Tentures - Couvertures - Couvre-Pieds

—« MAGASIN DUBRUNFAUT »—

ROUBAIX, Place Fosse-aux-Chênes, ROUBAIX

553

POUR UNE CAGE ET UN OISEAU

Mme Van-Laucker Adolphine, âgée de 22 ans, bobineuse, rue des Arts, 172, avait été assez heureuse, il y a quelque temps, d'obtenir, de M. Lequens Jean, 39 ans, trieur de laines, rue des Ogiers, un petit oiseau, enfermé dans une cage, auquel elle tenait particulièrement. C'était, pour elle, aimable compagnon de temps que de soigner l'agréable petite chose, qui chantait, en récompense des attentions dont elle était entourée.

M. Lequens veut-il des regrets de s'être séparé du gai compagnon ? On ne le sait. Le 3 courant, vers 8 heures, il se présentait chez Mme Van-Laucker. Il pénétrait de force dans la chambre de celle-ci, s'emparait de la cage et de l'oiseau, et prenait la fuite non sans avoir, pour briser l'opposition de Mme Van-Laucker, porté à celle-ci un coup de poing sur la bouche.

A toute meurtrie et en pleurs, Mme Laucker a fait, au commissariat du 2e arrondissement, le récit de cette scène violente au cours de laquelle l'oiseau s'envolait !

MORT SUBITE

Vers 8 h. 45, Mme Delange Pauline, 50 ans, demeurant 15, rue d'Alger, décédait subitement sur la voie publique, rue de Barbieux Le corps transporté à la morgue de l'Hospice a été examiné par M. le docteur Ballenghien qui a conclu à la mort due à un œdème du poumon. La famille a été avisée.

LES CONTRAVENTIONS

Des contraventions pour excès de vitesse ont été relevées contre les nommés :

V... Alphonse, 32 ans, fabricant, rue Pierre-de-Roubaix ; D... Auguste, 32 ans, chauffeur boulevard Gambetta ; H... Georges, 36 ans, négociant à Trouchiennes (Belgique) ; C... Gustave, 27 ans, boucher, rue de la Gare, Wattrelos ; D... Edouard, 27 ans, négociant à Croix.

— M. D... Jean, 31 ans, négociant en cotons à Roubaix, rue de France, 47, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir laissé stationner, sans nécessité sa voiture automobile pendant 35 minutes et sans éclairage à l'avant, rue de Lannoy.

TENTATIVE D'EMPOISONNEMENT

Hier après-midi, à 15 h. 20, M. Allouis fils, demeurant rue d'Alger, 199, réquérait les agents du poste de police, pour un nommé Busselles François, 40 ans, demeurant rue Maillu, n. 1, à Wattrelos, qui avait tenté de s'empoisonner chez son parent.

Il avait absorbé un flacon de liniment amoniacal camphré.

Ce désespéré, qui a été visité par M. le docteur Jacquemont, n'est pas en danger.

Il en sera quitte pour absorber un sérieux purgatif.

LE NOUVEAU DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE

Vendredi dernier, M. Bousquet Francis, proposé par l'administration municipale et la commission de surveillance du Conservatoire à l'agrément de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, comme directeur de notre Conservatoire de musique et de la musique municipale « La Grande Harmonie », a profité de sa venue à Roubaix pour visiter l'établissement et y faire son premier cours.

Le soir, à l'occasion de la répétition hebdomadaire de la Grande Harmonie, il s'y est rendu, accompagné de De Brabander et Thérin, adjoints au maire.

Ancien élève de Xavier Leroux, André Geldage, Widor, M. Bousquet a obtenu au Conservatoire de Paris les plus hautes récompenses : 1er prix d'harmonie à 19 ans ; 1er prix de contrepoint à 20 ans.

Il dut interrompre une carrière déjà brillante pour accomplir son service militaire. Il fit vaillamment son devoir pendant la guerre et est titulaire de la croix de guerre.

Il reprend ses travaux dès sa démobilisation et remporta en 1920 le prix Lepaille pour la composition, tout en dirigeant à Paris des orchestres réputés.

M. Bousquet obtient successivement le 2e second prix de Rome en 1921, le premier second grand prix de Rome en 1922 et le premier grand prix en 1923.

Pensionnaire de la Villa Médicis à Rome en 1923, jusqu'à ces derniers temps, il y travailla à un ouvrage reçu à l'Opéra-Comique, pour être joué en 1925-1926.

Après la présentation aux musiciens, M. Bousquet prit la baguette et dirigea la répétition. Le maître fit une excellente impression et tous les musiciens se déclarent enchantés de ce premier contact, qui a permis de se rendre compte de la haute valeur de l'artiste, qui est appelé à avoir désormais en mains les destinées de notre Conservatoire et de notre musique municipale.

AU TIR NATIONAL DE ROUBAIX

La distribution du concours populaire

Hier dimanche, à 10 heures, dans le Grand Hall du Stand des Trois Ponts, en présence d'une affluence considérable a eu lieu la distribution des prix du concours populaire donné aux distances de 200 et 50 mètres et dont le succès de participation fut remarquable.

La cérémonie était présidée par M. Albert Robyn Président du T.N.R., du « Cercle Militaire » et de « la Fraternelle des Combattants ». A ses côtés, avaient pris place MM. Vandaele, vice-président ; L. Lierman trésorier ; A. Bayart, trésorier adjoint ; A Verdier, secrétaire ; L. Savories et P. Dutrieux, directeurs de Tir ; M. Bottel, L. Deflandre, Duboccquet, A. Lafléchelle, G. Lejeune, H. Leveugle, C. Nodot, L. Saelens, L. Vandemeulbrouck. Excusés : Ernest Dancette, secrétaire général et L. Bottel, président de la Commission des récompenses.

M. Robyn a ouvert la séance en complimentant les organisateurs du concours populaire qui, établi dans des conditions très libérales, donnant à tous, même aux moins entraînés, la possibilité de se voir attribuer des prix intéressants, a obtenu les résultats prévus et notamment la participation de nombreux amateurs qui jusqu'ici n'avaient jamais pris le chemin du stand

Le Président a eu un mot particulièrement aimable pour les lauréats et concurrents, même non primés et notamment les jeunes gens de la préparation militaire, en particulier, les préparatistes Leman et Huygen, qui s'adjugent l'un un fusil Lebel d'ordonnance ; l'autre une superbe carabine scolaire Il rappelle que le Tir National de Roubaix ouvre toutes grandes les portes de son stand à toutes les sociétés de gymnastique, culture physique, préparation au service armé, dont les jeunes gens rencontreront aux Trois Ponts, avec les armes et munitions nécessaires, les enseignements pratiques qui leur permettront en arrivant au régiment d'être classés comme habiles tireurs et jouir de toutes les prérogatives réservées aux bons fusils.

M. Robyn n'a garde d'oublier les dames de la Section Féminine du T.N.R., Mesdames Savories, Championne de la Fête de Tir de Tourcoing ; Dutrieux, Sandra et Verdier, qui ont su prouver que l'habileté au tir n'est nullement l'apanage du sexe fort !

Il complimente chaleureusement M. Jean Vandeputte, du « Tir National de Tourcoing », Champion du Nord et du Pas-de-Calais, qui, au concours des « Cercles de tir royaux d'Anvers », qui se termine au Stand ce jour même, au milieu de la plus vive animation, a atteint deux fois le maximum, soit 40 points, à 50 mètres et obtenu la superbe série fixe de 98 points sur cent.

Quand les applaudissements ont salué la péroraison de l'orateur, M. C. Nodot, membre du Comité, procède à la lecture du palmarès. Les lauréats, viennent, dans l'ordre des classements obtenus, se faire remettre leurs prix par M. Léon Savories, le sympathique directeur de Tir.

Après la cérémonie a eu lieu la réunion du Comité-Directeur et des Sous-Commissions, que nous avons annoncée. Plusieurs résolutions intéressantes ont été prises notamment l'organisation, au printemps de l'an procain d'un concours **di prima cartello**, pour lequel les plus intéressantes participations sont d'ores et déjà assurées, notamment de Paris et de plsieurs régions de la Belgique amie.

CERCLE HORTICOLE

L'assemblée générale mensuelle a eu lieu dimanche, à 17 heures, salle de la Taverne Liégoise. M. Louis Bossut, présida.

Après adoption du procès-verbal de la dernière assemblée, ratification d'admissions nouvelles, la question des récompenses à accorder aux Jardins Ouvriers et aux vieux serviteurs horticoles a été envisagée. Les postulants sont invités à se faire inscrire.

Le 13 décembre aura lieu la distribution des médailles et primes aux lauréats des différents concours de l'année.

M. Victor Cappelle, président du Cercle Horticole de Mouscron, a fait ensuite une belle causerie sur « La végétation de la Cote d'Azur ». Cette réunion se termina par une tombola gratuite.

MANIFESTATION DU SOUVENIR AU CERCLE LES XL

Suivant une très louable coutume, la Commission du Cercle Orphéonique « Les XV » de Roubaix, s'est rendue dimanche matin, au cimetière du Blanc-Seau, sur la tombe de M. Vandweighe, ancien président de la Société, pour y déposer une gerbe de fleurs.

Au nom de la Société, MM. Alfred Constant, vice-président, et Delhaye, secrétaire général, rappelant le souvenir du cher disparu, dont la mémoire reste toujours gravée dans le cœur de tous les sociétaires.

FEUILLETON DU 9 NOVEMBRE 1925. — N° 37

LE DOMINO ROSE

—Par Alexis Bouvier—

— Très bien !... moi je la hais, et si c'est pour lui faire tout le mal que je lui souhaite... parle.

— Comment la connais-tu ?

— Je ne la connais pas, je connais sa fille... c'est une camarade d'atelier.

— Sa fille ! fit Henri d'une voix étrange.

— Oui, une grande pimbêche, vertueuse comme une imbecile qu'elle est, et au fond plus forte que toi et moi...

— Quel âge a-t-elle ?

— Dix-huit ans.

— C'est cela, dit Henri, sans s'apercevoir qu'il parlait haut.

— Comment, c'est cela !

— Rien !... Est-elle belle ?

— Oui, belle... très-belle ; mais, tu sais, bête comme ses pieds : marchant toujours droite, guindée : une oie majestueuse... quoi.

— Belle ! répéta Henri se parlant à lui-même.

— Mais voyons tu la connais, puisque c'est pour elle que tu t'es battu.

— Je le sais bien !.. mais je l'ai à peine vue, je l'ai prise pour une de ces petites grisettes qui, le soir, sont prêtes à accepter un galant pour finir la soirée.

— Elle est bien trop bête pour ça... la vertu tient toute sa bouche, ça l'empêche de répondre, si on lui fait une proposition ; tu sais, c'est une de ces coquettes qui montent la tête aux hommes, puis quand elles les croient pincés, elles vous disent qu'il faut aller voir M. le Maire...

Henri n'écoutait pas, il pensait ; il demanda tout à coup :

— Quelle est l'existence de la mère ?

— Bon ! tu prends des renseignements... est-ce que tu veux aussi demander sa main ?

— Mais non, voyons, réponds-moi.

— La mère est comme la fille, elle prêche... la vertu... le foyer, la famille, ça sue la morale là-dedans, ça vous glisse dans le dos, ça fait froid.

— Jamais on ne lui a connu d'amant ?

— Est-tu bête, puisqu'elle a une fille...

— Je ne te dis pas : a-t-elle eu des amants ?

— Ah ! tu m'en demandes trop... tu conçois qu'elle n'a pas fait vœu de chasteté... elle est libre.

— Enfin, tu n'en as pas connu ?

— Est-ce que l'on connaissait des maîtresses à Tartufe ? Tu penses bien qu'elle ne va pas s'afficher... et puis au fond, je n'en sais rien.

— Mais sa fille que fait-elle ?

— René... elle était modiste avec moi.

— Ah ! elle travaillait dehors.

— Pardi ! c'est pour ça : tu conçois, l'autre voulait être libre. Renée partait le matin, rentrait le soir, et la Vallier faisait ce qu'elle voulait dans la journée.

— Elle est ouvrière modiste... Renée.

— Oui, et la mère est couturière, c'est le prétexte de la Vallier, pour s'en débarrasser elle a dit : Je veux en faire une entrepreneuse qui fera les robes et les modes : la vérité c'était pour être libre.

— Et tu la vois toujours à ton atelier ?

— D'abord, fit Sidie, pensant aux affaires, et voulant faire sentir à Henri le sacrifice qu'elle faisait en venant le soigner, j'ai été renvoyée de l'atelier hier à cause des pertes de temps que je fais ici ; et puis, le jour de la dispute, qui amené ton duel, la mère a retiré sa fille pour la garder avec elle... c'est-à-dire qu'elle veut diriger elle-même le mariage, et comme on a trouvé un bon gogo on veut lui faire rendre le plus qu'on pourra, la petite n'est pas encore assez forte, c'est la mère qui va la diriger...

Henri ne répondait pas, il pensait. Sidie étonnée lui demanda :

— Eh bien ! qu'est-ce que tu as donc ? Tu ne m'écoutes pas.

— Si ! fit-il comme se réveillant, ce mariage ne se fera que si je le veux...

— Ah ! à la bonne heure, je suis avec toi... Et tout bas Henri ajouta :

— Il ne se fera que si elle me rend la lettre... ou alors.... alors...

— Qu'est-ce que tu dis ?

— Rien !... Sidie.. tu hais Caroline Vallier ?

— Oh ! à la mordre !.. Elle m'a insultée, outragée, je ne pardonne pas, je veux me venger d'elle.

— Eh bien ! si tu veux m'aider, je me charge de ta vengeance.

— Que faut-il faire ?

— Je suis pour quelques jours cloué sur ce lit, dans cette chambre ; il faut savoir ce qui se passera et chez Caroline Vallier, et chez son fiancé Maurice.

— C'est facile, dit Sidie, j'ai l'homme sous la main.

Que veux-tu dire ?

— Je connais un individu qui est l'ami de Maurice, par lui je saurai tout ce que je voudrai, sur ses agissements et sur le mariage projeté.

— Très bien ! il faut voir au plus tôt cet individu, et surtout le faire parler sans qu'il se doute de la moindre des choses.

— Evidemment ; au reste, c'est un bavard, il ne demande qu'à être écouté. Il suffit de diriger ses récits.

— Enfin, tu te charges de cela.

Sidie se rapprocha du lit, et avec cette curiosité inquiète qui semble faire partie de la femme, elle dit à Henri :

— Mais, pourquoi as-tu, toi, le désir de te venger ?

— Que t'importe ?

— Tu peux bien me dire cela...

— Toi-même tout à l'heure lorsque je te questionnais sur ce que vous : iez eu ensemble sur l'entretien d'hier, tu m'as répondu : Je n'ai pas à te raconter ça ; cette affaire n'intéresse que moi... J'ai bien le droit de te dire la même chose.

— Je te dirai, si tu veux, les raisons qui me poussent à me venger d'elle.

— Je ne tiens pas à les savoir.

— Dis-moi au moins si tu agis par dépit, pour te venger du refus de la petite Renée.

— Non, fit Henri, en haussant les épaules.

— Tu connais Caroline Vallier ?

— Mais à la fin tu m'agaces ; je te répète que le mobile qui me fait agir, je ne veux pas le dire... c'est net, et tu as tort d'insister.

Sans se déconcerter, Sidie poursuivit :

— Au fait, je me souviens que c'est lorsque je t'ai dit le nom de la mère